Dossier Technique du Voyage d'affaires en République de Côte d'Ivoire

AFRICALLIA

FORUM OUEST-AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
WEST AFRICAN BUSINESS DEVELOPMENT FORUM

ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE 12-14 Juin 2019

Version du : Vendredi 22 Mars 2019

Sommaire

1) Présentation économique de la côte d'ivoire, Conjoncture, évolutions, perspectives et opportunités.. 3
Conjoncture..... 3
2) Ce qu'il faut savoir pour s'implanter et exporter en Côte d'Ivoire : 5
3) Les impôts en Côte d'Ivoire..... 7
4) Quel est le profil régional de l'Afrique de l'Ouest 7
5) Pourquoi ce voyage ? 9
6) Lancement du 6e Forum AFRICALLIA avec le Ministre Souleymane Diarrassouba 11
7) Quels sont les objectifs de ce voyage d'affaires ? 12
8) Les modalités pratiques 13
9) Programme et les dates 14
10) Les contacts pour le voyage d'affaires 15
11) Les partenaires..... 15

1) Présentation économique de la côte d'ivoire, Conjoncture, évolutions, perspectives et opportunités

CARTE D'IDENTITE DE LA COTE D'IVOIRE :

INFORMATIONS PAYS :	**COMMERCE EXTERIEUR** :
Population (millions, 2017) (1) : 25 **Capitale :** Yamoussoukro **Devise :** Franc CFA BCEAO (XOF) **Décalage horaire avec la France :** – 2 h en été et – 1 h en hiver. **Climat :** Tempéré ou équatorial selon la région. **Indicateurs économiques :** Taux de croissance du PIB réel (1) : 2018 : 7,2 % (estim.) 2017 : 6,9 % Revenu national/hab. en parité de pouvoir d'achat (USD, 2016) (2) : 3 590 *Source : (1) FMI (2) Banque mondiale.*	**Échanges de marchandises (2017, Mds EUR, évolution sur 2016) :** Export : 11,118 (+ 14,79 %) Import : 8,5 (+ 10,72 %) **Cinq premiers fournisseurs (avec part de marché) :** 1 – Chine 13,48 % 2 – France 11,05 % 3 – Nigeria 9,22 % 4 – Espagne 9,05 % 5 – Inde 4,72 % (Exportations françaises 2017 : 1,181Md EUR, + 9,99 %) *Source : IHS Markit / Global Trade Atlas.*

Conjoncture

Le rythme de la croissance en Côte d'Ivoire reste soutenu à 7,6 % en 2017, en dépit de la chute des cours du cacao. Cette dernière a cependant entraîné une cascade de conséquences sur l'économie de la puissance sous-régionale qu'est redevenu le pays.

En premier lieu, les revenus des quelque 800 000 planteurs ont diminué de 36 %, le prix minimum ayant été ramené de 1 100 à 700 F CFA le kilogramme (kg)* pour la campagne intermédiaire 2016/17, niveau reconduit pour la campagne 2017/18. L'État, pour sa part, a fait face à des pertes de recettes fiscales estimées à 300 milliards (Mds) F CFA, étant contraint de solliciter un nouvel appui du FMI. La crise a aussi révélé le manque de transparence du Conseil café cacao (CCC) et la fragilité de certaines sociétés exportatrices.

Le pays a eu recours, avec succès, à sa troisième émission d'obligations Eurobond en juin 2017 avec plus de 710 Mds F CFA levés pour financer les investissements du budget 2017. Compte tenu des chocs externes, le déficit

budgétaire a pu être contenu à -4,5 % du PIB, la dette publique à 48,7 % du PIB. Le solde extérieur courant s'est légèrement dégradé à -2,9 % du PIB.

Les perspectives sont bonnes dans de nombreux secteurs. L'agriculture sera ainsi stimulée par un deuxième Programme d'investissements agricoles (PNIA 2) avec 11,9 Mds F CFA d'investissements sur la période 2018-2025. La récolte de cacao a atteint le niveau record de 2,01 millions de tonnes (Mt), en hausse de 27 %, en 2016/17. La production de noix de cajou s'est maintenue à 700-725 000 t avec un prix très rémunérateur (500 Mds F CFA distribués aux producteurs) tandis que la production de coton, à 328 000 t, n'a pas retrouvé son niveau de 2014/15 (450 000 t). Dekeloil a démarré en juillet 2017 une deuxième unité de production d'huile de palme à Guitry.

La mise en valeur du potentiel minier se confirme. La production de l'or progresse de 6 %, à 25 t, en 2016. Aux quatre mines d'or en activité, dont certaines augmentent leur production comme celle de Tongon, devrait s'ajouter celles de Sissengue (Perseus Mining, réserves estimées à 12,2 t) et d'Afema (Taurus Gold, réserves estimées de 36 t).

Perseus Mining a aussi achevé une étude de faisabilité concluante de la mine de Yaouré (70 t de réserves). Dans le manganèse, l'Indien Taurian a relancé en avril 2017 la mine de Kaniasso, après une suspension de ses activités suite à la chute des cours. De son côté, l'Indien Shiloh Industries a démarré en juin l'exploitation de son gisement dans la région de Korhogo avec l'objectif de produire 120 000 t par an. En outre, la première exploitation de nickel a vu le jour suite à une convention signée avec la Compagnie minière du Baffing, filiale du Grec IC Nickel (investissement 130 Mds F CFA, réserves 60 Mt) ainsi que la première mine de bauxite de l'Ivoirien Lagune Exploitation Bongouanou (investissement 26 mds F CFA).

En revanche, dans le secteur pétrolier, le Tribunal maritime international du droit de la mer a tranché en faveur du Ghana sur le tracé de la frontière maritime où se nichent d'importantes réserves d'hydrocarbures offshores. La production pétrolière sur le 1er semestre 2017 a reculé de 20 %, à 36 000 barils/jour (b/j).

Dans l'énergie, la mise en route du gigantesque barrage de Soubré (275 MW de capacité), qui représente un investissement de 331 Mds F CFA financé à hauteur de 72 % par China Exim Bank, modifie le mix énergétique : la part de l'hydraulique grimpe de 31 % à 41 %. Dans les infrastructures, le lancement des travaux du futur métro d'Abidjan (investissement (1,4 Md EUR), financé et construit par les Français, s'inscrit pleinement dans le développement durable de la ville. Le Club Abidjan Ville Durable, qui rassemble plus d'une trentaine d'entreprises françaises, a été officiellement lancé en février 2017.

Dans les services, l'Etat a cédé au public les 10 % qu'il détenait dans la NSIA Banque : celle-ci a lancé une offre publique de vente (OPV) à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) pour un peu plus de 4 millions d'actions (34,5 Mds F CFA) en juillet. Signalons aussi l'ouverture à Abidjan d'un second centre commercial « PlaYce Palmeraie » par CFAO Retail associé à Carrefour et d'un bureau de la grande école de commerce HEC.

- ***Source : Rapport CIAN / Le Moci, édition 2018***
- ***Pour aller plus :*** **http://www.izf.net/pays/c-te-d-ivoire**

2) Ce qu'il faut savoir pour s'implanter et exporter en Côte d'Ivoire :

Source : (CEPICI, organisme rattaché au Cabinet du Premier Ministre)

De nombreux facteurs favorisent l'existence d'un environnement favorable aux entreprises en Côte d'Ivoire. Ainsi, en tant que membre de la zone franc à travers sa participation à l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Côte d'Ivoire bénéficie d'une garantie de disponibilité de devises pour le transfert des paiements vers l'étranger et d'un taux de change fixe entre le Franc CFA et l'euro.
L'appartenance de la Côte d'Ivoire à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) rend applicable un ensemble de règles claires et modernes qui régissent le droit des sociétés et les domaines les plus importants du droit commercial dans les dix-sept Etats membres.

Le pays est également membres de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) qui uniformise la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle ainsi que la procédure centralisée de dépôt et a ratifié le traité de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) qui crée une réglementation unique des opérations d'assurances et institue une Commission régionale unique de contrôle de ces activités.

La Côte d'Ivoire a conclu une dizaine de conventions fiscales avec d'autres pays, notamment avec la France.

Le taux d'impôt sur les bénéfices est de 25%.

Les dividendes distribués à une société française sont soumis à une retenue à la source de 12%. Les redevances versées à une société française doivent donner lieu à une retenue de 10% qui ouvre droit à un crédit d'impôt. Les rémunérations d'assistance technique ou administrative versées en France ne doivent pas être soumises à cette retenue.

Le régime ivoirien des sociétés holdings et le Règlement de l'UEMOA destiné à éviter les doubles impositions entre les Etats membres facilite l'établissement et la gestion à partir de Côte d'Ivoire d'un réseau de filiales dans la sous-région. Le régime ivoirien des sociétés holdings prévoit une imposition réduite à 1,25% des dividendes perçus par la société holding, une exonération de retenue à la source sur les dividendes redistribués par la société mère holding à partir des dividendes reçus, une exonération ou une imposition réduite à 12% des plus-values de cession de titres. Le Règlement UEMOA destiné à éviter les doubles impositions limite à 10% pour les dividendes et à 15% pour les redevances le taux de l'impôt pouvant être retenu à la source. Les rémunérations d'assistance technique ou administrative versées entre Etats membres ne doivent pas être soumises à cette retenue.

Enfin la Côte d'Ivoire est membre du CIRDI et de l'AMGI et a ratifié la Convention de New York sur l'exécution des sentences arbitrales étrangères.

1. S'implanter

La création de bureau de représentation n'est actuellement pas expressément prévue. En pratique, une société étrangère peut immatriculer une succursale et faire reconnaître fiscalement l'absence de toute opération commerciale de cette succursale. L'identification spécifique des bureaux de représentation au registre du commerce devrait être prévue par une prochaine modification du droit OHADA des sociétés.
Une succursale de plein exercice peut également être constituée. Il faut cependant noter que toute succursale de société étrangère doit être transformée en société après deux ans d'existence sauf dérogation accordée par le Ministère du Commerce.

Les sociétés sont le plus souvent créées sous forme de SARL (capital minimum, un million de FCFA) ou de SA (capital minimum 10 millions de FCFA). Elles peuvent être constituées par un seul associé ou actionnaire. Les statuts peuvent être établis librement par les associés avec l'aide de leur conseil mais doivent être déposés auprès d'un notaire. Aucune participation ivoirienne au capital n'est requise. Les dirigeants peuvent être de nationalité étrangère et résider hors de Côte d'Ivoire.

Dès lors que tous les documents nécessaires sont réunis, la création d'une société peut être réalisée en 10 à 15 jours. Le coût de création varie en fonction du montant du capital. Il comprend essentiellement les frais suivants :

- enregistrement des statuts : 0.3% du capital social compris entre 0 F CFA et 5 milliards de FCFA, 0.1% du capital social à partir de 5 milliards FCFA.
- émoluments du notaire, il s'agit d'émoluments proportionnels calculés sur la base d'un barème fixé par décret. A noter que d'accord partie, l'application du barème précité peut être écartée.

Aucun agrément n'est requis, sauf pour les activités réglementées ou lorsque l'investisseur souhaite bénéficier du Code des Investissements.

2. Exporter :

L'importation de biens en Côte d'Ivoire n'est d'une façon générale pas soumise à quota ou à licence. Les exceptions concernent notamment les produits alimentaires frais, les produits pharmaceutiques.

En revanche, il faut tenir compte des particularités suivantes :

- Pour l'importation de certaines catégories de produits, une attestation de conformité aux normes ivoiriennes doit être délivrée avant expédition sur la base des vérifications effectuées par les organismes mandatés à cet effet ;
- La plupart des marchandises exportées vers la Côte d'Ivoire d'une valeur égale ou supérieure à 1,5 millions de FCFA doivent également faire l'objet d'un contrôle quantitatif et qualitatif ;
- Les importateurs doivent par l'intermédiaire de leur commissionnaire en douane ou de la société d'inspection, établir une Déclaration Anticipée d'Importation (DAI) dans le Système Automatisé de Dédouanement des Marchandises (SYDAM) ;
- Il incombe également aux importateurs d'assurer les marchandises importées utilisées pour l'exercice d'une activité commerciale ou industrielle durant leur transport.

Les biens importés en Côte d'Ivoire extérieurs aux Etats membres de l'UEMOA sont soumis au Tarif Extérieur Commun (TEC) de l'Union. Le TEC comprend quatre taux auxquels s'ajoutent la Redevance Statistique de 1% et le Prélèvement Communautaire de Solidarité également de 1%.

Produits	**Taux des droits de douane**
Biens sociaux essentiels relevant d'une liste limitative	0% + 1% + 1%
Biens de première nécessité, les matières premières de base, les biens d'équipement, les intrants spécifiques	5% + 1% + 1%
Intrants et produits intermédiaires	10% + 1% + 1%
Biens de consommation finale et autres produits non repris ailleurs	20% + 1% + %

Les produits industriels originaires d'un Etat membre de l'UEMOA et agréés sont exonérés de droits de douane. Les produits industriels originaires non agréés bénéficient d'une réduction de droits d'entrée de 5%.

Sources : http://www.lexplicite.fr/cote-divoire-ce-quil-faut-savoir-pour-simplanter-et-exporter/

3) Les impôts en Côte d'Ivoire

D'une manière générale, les impôts sont directement prélevés sur les salaires par les employeurs qui les reversent à l'administration fiscale.

Comme les ivoiriens, les expatriés sont tenus de payer l'impôt général sur le revenu qui est progressif : de 525 000-900 000 francs CFA, 15 % , de 900 000-1 350 000 francs CFA, 20 %, de 1 350 000 à 2 250 000 francs CFA, 25 %, de 2 250 000 à 3 750 000 francs CFA, 35 %, de 3 750 000 à 7 500 000 francs CFA, 45 %, au-delà de 7 500 000 francs CFA, 60 %.

Toute personne non salariée d'une entreprise doit, au préalable du dépôt de leur déclaration demander un numéro de compte contribuable obtenu auprès du Centre des impôts dont vous dépendez, en fonction de la localité où se trouve votre domicile ou votre entreprise.

Sources : Pour plus d'informations : Direction générale des impôts DGI www.dgi.gouv.ci

4) Quel est le profil régional de l'Afrique de l'Ouest

Profil régional de l'Afrique de l'Ouest

Tableau 7.1. **Indicateurs de base pour l'Afrique de l'Ouest, 2017**

Population (milliers)	367 566
Superficie (milliers de km²)	5 033
Densité de population (habitants/km²)	73
PIB en PPA (milliards USD)	1 584
PIB par habitant en PPA (USD)	4 370

Source : Calculs des auteurs d'après UNDESA (2017), *World Population Prospects* (base de données) ; Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données) ; et FMI (2018), *World Economic Outlook Database*.

Tableau 7.2. **Apports financiers et recettes fiscales en Afrique de l'Ouest (milliards USD courants), 2009-16**

			2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Apports extérieurs	Privés	Flux entrants d'IDE	14.8	11.9	18.3	15.4	13.4	11.7	9.7	11.2
		Investissements de portefeuille	0.8	5.0	6.6	18.8	14.4	8.1	5.5	4.7
		Transferts des migrants	21.6	23.3	27.2	27.4	27.6	28.5	28.7	27.8
	Publics	Aide publique au développement (nette, tous donneurs)	12.0	12.2	12.1	13.6	12.2	12.4	12.4	11.5
Total des apports extérieurs			**49.2**	**52.5**	**64.2**	**75.3**	**67.6**	**60.7**	**56.3**	**55.2**
Recettes fiscales intérieures			**35.3**	**43.9**	**63.3**	**68.9**	**67.3**	**67.7**	**47.8**	**39.7**

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données), CAD-OCDE (2017), *Statistiques en ligne sur le développement international* (base de données), et Banque mondiale (2017), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

Graphique 7.1. **Dynamiques de croissance en Afrique de l'Ouest et en Afrique, 1990-2018**

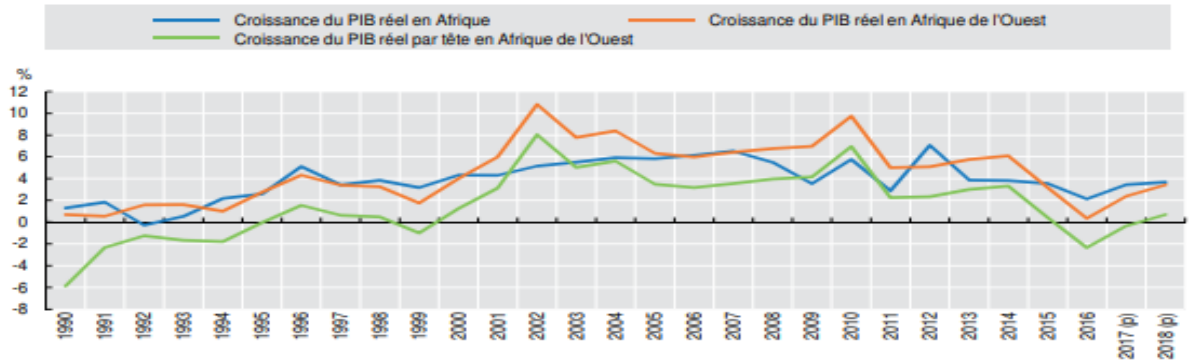

Source : Calculs des auteurs sur la base de données *Perspectives de l'économie mondiale* (FMI, 2018).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933785888

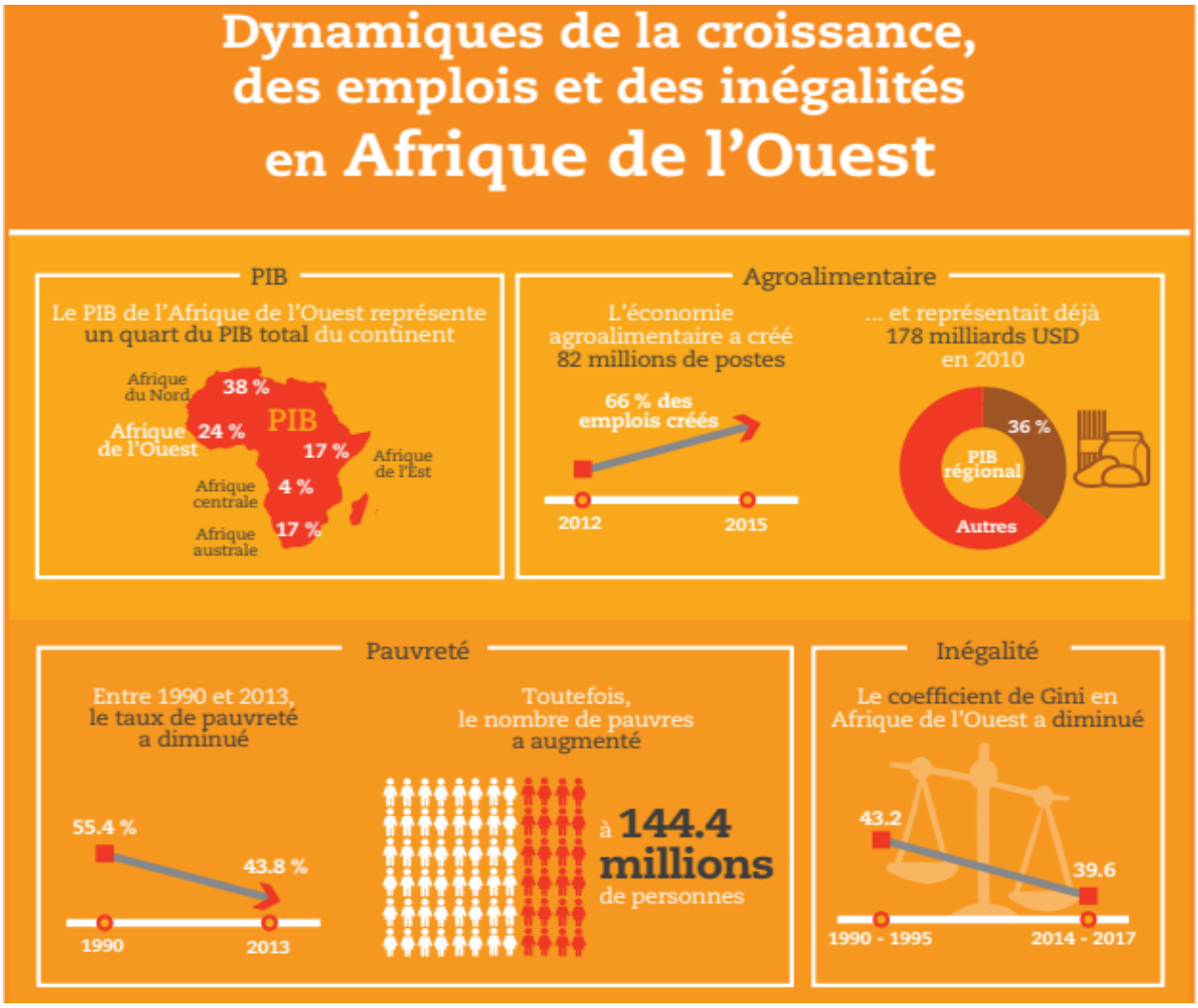

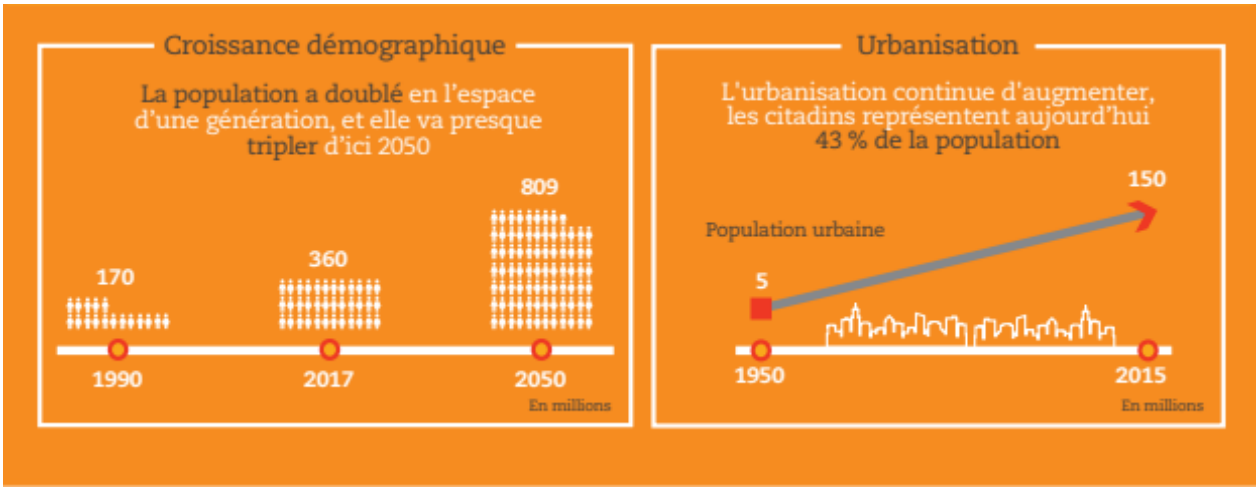

Sources : Rapport sur le Dynamisme Economique de l'Afrique réalisé par OCDE / UA 2018

5) Pourquoi ce voyage ?

Ce voyage s'inscrit dans la droite ligne de l'événement qui a été organisé le samedi 21 avril 2018 par l'Association Développement des Relations Nord-Sud (ADRNS) à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France avec le Thème : Quelle Contribution de la Diaspora de Côte d'Ivoire au Développement économique du pays ?

La rencontre a été lancée par Monsieur Diaby Vacaba, Premier Conseiller. Monsieur Siaba, Conseiller économique, Madame Gogua Yolande, chargée des étudiants à l'Ambassade de Côte d'Ivoire, étaient présents et sont intervenus au cours des débats pour réaffirmer la place et le rôle des institutions ivoiriennes vis à vis de la diaspora.

Monsieur Dimitri M'Foumou-Titi, Président de l'ADNRS, a profité de cette rencontre pour expliquer la structure de son organisation et les objectifs que celle-ci vise.
Le modérateur de la rencontre : Lucien Pambou, économiste et ancien éditorialiste sur Africa 24.

Contributions :

- **Monsieur Siaba,** Conseiller économique de l'Ambassade assisté de Monsieur Coulibaly Kateba a présenté à la diaspora et aux potentiels investisseurs les informations utiles sur la situation macro-économique de la Côte d'Ivoire, les secteurs porteurs (BTP, Agriculture, Environnement, tourisme etc) et les mesures d'accompagnement des investisseurs notamment les implantations hors d'Abidjian.
- **Maître Léa N'GUESSAN,** Avocate au barreau de Paris et Présidente de l'Association des Juristes et Avocats Ivoiriens de France (AJAIF) invite la diaspora à mieux appréhender l'environnement juridico-économique du secteur d'activité dans laquelle elle souhaite investir. Pour Maître N'GUESSAN, il est utile de se faire conseiller et faire valider en amont par un professionnel du droit tout type de document avant signature ou prise d'engagement. Maître N'GUESSAN affirme que l'application du droit OHADA est une garantie importante en matière de sécurisation du droit des affaires en Afrique pour tout investisseur appartenant notamment à la diaspora.
  Le droit OHADA est applicable en Côte d'Ivoire ainsi que dans 16 autres pays africains.
  La contribution de l'AJAIF à la diaspora ivoirienne se matérialise par des consultations juridiques gratuites tous les derniers mercredis du mois dans les locaux de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France.
- **Monsieur César NAHOUNOU**, Président du Club des Chefs d'entreprise de la Diaspora Ivoirienne de France (CCEDIF) a insisté sur la contribution des entrepreneurs ivoiriens pour créer un réseau grâce à la constitution d'un annuaire des chefs d'entreprise par métier (sécurité, nettoyage, assurance-courtage, comptabilité, transport et logistique etc…). Il faut rappeler que le Premier Conseiller, Monsieur Diaby Vacaba, a souligné l'importance de l'attente des autorités ivoiriennes pour la constitution de cet annuaire qui constitue un moyen important de cartographier la diaspora ivoirienne en France. La cartographie est importante pour permettre aux autorités ivoiriennes de s'adresser à la diaspora dans le cadre des appels d'offre à l'international. Le CCEDI organisera des voyages d'affaires en Côte d'Ivoire pour accompagner les potentiels investisseurs.
- **Monsieur Achille AGBE,** CEO d'EIC Corporation, une entreprise spécialisée dans le coaching à

l'investissement présent dans les zones CEMAC de l'UEMOA et MAGHREB, a présenté une démarche permettant à la diaspora d'intervenir dans le secteur des marchés financiers en favorisant l'émergence d'investisseurs accomplis et autonomes à travers les clubs d'investissement. Ces Clubs d'investisseurs peuvent être créés en fonction des projets portés par la Diaspora.

- **Mme HAOUA Cissé**, Présidente de la Fédération des associations de la diaspora ivoirienne (FADIV) a salué la thématique proposée et félicité les organisateurs. Elle a indiqué que la FADIV est prête à collaborer avec ADRNS.
- **Messieurs Adama OUEDRAOGO et William MAHY** responsables de Néhémie Création, une entreprise spécialisée dans le webmarketing et la création de sites web dans la e-économie. Ces deux créateurs ont mis l'accent sur l'importance de la e-économie dans le monde. Il est donc important pour la Côte d'Ivoire et la diaspora de développer des métiers liés à l'e-économie comme le web marketing qui seront les supports indispensables pour développer son activité.
- **Mme GOGUA Yolande**, en charge des étudiants à l'ambassade a présenté les dispositifs mis en place par le gouvernement ivoirien pour encourager le retour des étudiants en fin de cycle (doctorants et master 1 ou 2 et ingénieurs). Elle a exprimé la volonté de l'Ambassade d'encourager les étudiants à se structurer de façon efficace pour établir un lien entre leurs études et la recherche d'un emploi.

  Après chaque intervention des panelistes, il y a eu des questions/réponses avec la salle pour avoir des compléments d'informations.

Le Président de l'ADRNS, Dimitri M'Foumou-Titi, est intervenu pour expliquer les objectifs de son association. L'Association Développement des Relations Nord- Sud a présenté son projet pour la France et l'Afrique:

- Mise en place d'une structure de travail en co-working, c'est à dire en coopération et partenariat entre toutes les diasporas. Une vidéo d'immersion a été présentée à l'assistance.

La création de ce vaste ensemble de travail nécessite environ 40 millions d'euros finançables grâce à la participation de façon modique de tous les membres de la diaspora (un euro de cotisation par personne permet sur le long terme d'apporter une contribution significative et l'association attend aussi que les Etats africains, les institutions gouvernementales et d'autres mécènes favorisent le financement à long terme de l'ADNRS).

ADRNS a fait savoir aux autorités que la diaspora souhaite être responsabilisée et jouer un rôle pour contribuer au développement économique de la Côte d'Ivoire.

Enfin, un après, ADNRS en collaboration avec le Club des Chefs d'Entreprises de la Diaspora Ivoirienne souhaitent proposer à l'ensemble des entrepreneurs et amis de la Diaspora un voyage d'affaires qui se déroulera dans le cadre du 6eme forum AFRICALLIA.

6) Lancement du 6e Forum AFRICALLIA avec le Ministre Souleymane Diarrassouba

Le Ministre Souleymane Diarrassouba présente les opportunités à saisir au cours de cette rencontre d'affaires

Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, a procédé, le jeudi 31 janvier 2019, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, au lancement officiel de la 6e édition du forum biennal ouest africain de développement des entreprises, dénommé Africallia qui se tiendra à Abidjan du 12 au 14 janvier 2019. A l'occasion il a présenté les opportunités pour les opérateurs économiques nationaux et internationaux à prendre part à ce rendez-vous du business.

« Nous vous invitons à prendre une part active à cet évènement par l'entremise de vos services compétents afin d'assurer une participation effective des hommes d'affaires issus de vos pays respectifs. Nous vous attendons en Côte d'Ivoire, pays d'hospitalité et de fraternité, porte d'entrée de l'UEMOA et de la CEDEAO, du 12 au 14 juin 2019 pour célébrer l'entreprenariat et promouvoir les affaires », a-t-il lancé à l'endroit des représentants des ambassadeurs présents à cette cérémonie.

D'autant plus qu'AFRICALLIA se présente comme une tribune permettant la rencontre des acteurs clés des économies de la sous-région, le Ministre Souleymane Diarrassouba a profité de la tribune pour présenter les avantages d'organiser un tel évènement en Côte d'Ivoire. En effet, après une décennie de crise militaro-politique, ce pays a su se repositionner au plan économique et redevenir un véritable gisement d'investissements et d'opportunités d'affaires.

Bien entendu, selon lui, cette prouesse économique a été possible grâce à la grande vision du Président Alassane Ouattara. « Sous son impulsion, la Côte d'Ivoire, à travers l'élaboration et la mise en œuvre des Plans Nationaux de Développement 2012-2015 et 2016-2020, est sortie rapidement de la récession économique post crise et s'est affirmée comme l'une des économies en forte croissance dans le monde (4ème rang au niveau mondial en 2018) », a soutenu le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME.

Rappelant que la décision d'organiser la sixième édition d'AFRICALLIA en Côte d'Ivoire a été actée le 26 juillet 2018 à Yamoussoukro, par la signature d'une convention entre les deux chambres consulaires, en marge de la septième Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, le Ministre Souleymane Diarrassouba a insisté pour dire que l'édition 2019 de ce forum s'inscrit dans la droite ligne des actions de renforcement de la coopération, d'une part entre les pays de la sous-région et d'autre part avec les autres régions du monde.

AFRICALLIA a été porté sur les fonts baptismaux en 2010 au Burkina Faso par la Chambre de Commerce et d'Industrie de ce pays. Ses 5 premières éditions se tenues à Ouagadougou et ont été couronnées de succès. Pour la sixième édition qui se tiendra à Abidjan, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion

des PME a réaffirmé le soutien du gouvernement ivoirien qui, selon lui, s'inscrit dans le cadre de la promotion du secteur privé en vue de son développement aussi bien au plan national qu'à l'international.

C'est dans ces conditions que nous nous sommes associés à cette démarche.

Source : http://www.commerce.gouv.ci/actualite.php?id=799

7) Quels sont les objectifs de ce voyage d'affaires ?

Le voyage organisé par ADRNS et CCEDIF en partenariat avec la Chambre de Commerce de Côte D'Ivoire à Abidjan a pour objectifs de :

1- **permettre à votre entreprise de nouer des alliances**:

- Commerciales
- Stratégiques
- Techniques
- Financières

2- permettre à vos représentants d'avoir des rencontres B2B personnalisées,

3- d'optimiser votre temps et de bénéficier de conseils de spécialistes pour vous implanter sur les marchés de l'Afrique de l'ouest.

4- vous **Accompagner** entrepreneurs et investisseurs afin de nouer des partenariats avec les autorités locales.

5- **Permettre aux investisseurs** de rencontrer les opérateurs économiques et les décideurs ivoiriens

6- **Faciliter la mise en relation directe** avec les interlocuteurs locaux qualifiés afin de nouer des partenariats.

Pour information : En 2018 Africallia a permis de réunir 508 entreprises (avec 660 participants), Provenant de 19 pays sur les 4 continents (Afrique, Amérique, Asie et Europe).

Au total, près de 8000 rencontres ont été effectuées, dont plus de 6 164 rendez-vous formels et plus de 1 300 rencontres informelles

8) Les modalités pratiques

La participation au voyage d'affaires devra s'acquitter du coût du billet d'avion et de l'hébergement en Côte d'ivoire.

Dates des réunions d'informations :

- **Une réunion d'information aura lieu : Samedi 30 mars 2019 de 10h30 à 12h30**

L'inscription à l'aide du formulaire sur le site www.adrns.org est un préalable.

A la charge des participants :

Billet Aller/Retour Prévoir environ : 600€	**Paris Charles De Gaulle** (CDG) → **Abidjan**(ABJ) **Départ:** Mar.. 11 juin 2019 **Retour:** Sam.. 15 juin 2019
Frais visa : 50€	Validité de 1 à 3 mois
Hôtel pour 4 jours env : 340€ euros	Exemple pris sur Booking

+ Droits d'entrée évènement AFRICALLIA PRIX négociés avec la CCI Côte d'Ivoire

FORMULE PACK COMPLET - PARTENAIRE Avec Rendez-vous B2B	**FORMULE SIMPLE SANS RENDEZ-VOUS B2B**
650€ au lieu de 800€	**400€ au lieu de 500€**
L'inscription donne droit aux prestations suivantes: • Planning des rendez-vous d'affaires personnalisés • 15 rendez-vous d'affaires personnalisés • La mise à disposition d'interprètes si nécessaire lors des rendez-vous • Un cocktail d'accueil • Deux déjeuners d'affaires • Une soirée de gala • Une soirée internationale • Une a navette de l'aéroport aux hôtels et des hôtels au lieu du forum • Le coût prend en compte les introductions directes et rencontres avec les entreprises locales et l'accès aux lieux de la manifestation.	L'inscription donne droit aux prestations suivantes: • Un cocktail d'accueil • Participation aux colloques et visite des stands • Une soirée de gala • Une soirée internationale • Une navette de l'aéroport aux hôtels et des hôtels au lieu du forum

<u>Exemple pour selon les formules le total</u> :

PACK COMPLET avec RDV B2B	**PACK avec accès AFRICALLIA SANS RDV**
1700€	**1400€**

- ADRNS ET CCEDIF se feront fort de négocier au mieux des réductions auprès de ses partenaires pour en faire bénéficier chaque participant.

9) Programme et les dates

Les participants prendront à leur frais le voyage aller/retour et l'hébergement.

Les temps forts du voyage d'affaires « programme théorique »:

PROGRAMME AFRICALLIA 2019

Heure	Mercredi 12 Juin 2019
15H00 - 17h00	► Remise des dossiers aux participants à la CCI Côte d'Ivoire
17H00 - 18h00	► Navettes vers le lieu du Cocktail
18H00 - 19H00	► Remise des dossiers aux participants sur le lieu du Cocktail
19H00 – 21H00	► Cocktail d'accueil
Heure	**Jeudi 13 juin 2019**
08H00 – 08H30	► Navettes hôtels vers le site du Forum
08H30 – 09H30	► Remise des dossiers aux participants
09H30 – 10H30	► Cérémonie d'ouverture
10H30 – 11H00	► Visite officielle des stands et villages d'exposition
11H00 – 12H00	► Conférence thématique
12H00 – 14H00	► Déjeuner - Networking
14H00 – 15H30	► RDV B to B
15H30 – 16H00	► Pause-café
16H00 – 17H30	► RDV B to B
17H30 – 18H30	► Navettes vers les hôtels
19H30 – 20H30	► Navettes vers le lieu du Diner de Gala
20H30 - 22H30	► Diner de Gala
Heure	**Vendredi 14 juin 2019**
09H00 – 10H00	► Navettes hôtels vers le site du Forum
10H00 – 11H00	► RDV B to B
11H00 – 11H30	► Pause-café
11H30 – 12H30	► RDV B to B
12H30 – 14H00	► Déjeuner - Networking
14H00 – 15H00	► RDV B to B
15H00 – 15H30	► Pause-café
15H30 – 17H00	► RDV B to B
17H00 – 18H00	► Navettes vers les hôtels
19H00 – 20H00	► Navettes vers le lieu de la soirée Internationale
20H00 - 22H30	► Soirée Internationale

10) Les contacts pour le voyage d'affaires

CCEDIF : César NAHOUNOU : +33 623300712 cesar.ccedifrance@gmail.com

ADRNS : Dimitri M'FOUMOU-TITI : +33 698697558 dimitri.mfoumoutiti@adrns.org
Un whatassp voyage d'affaires sera créé : 0698697558

Le site www.adrns.org vous permet de faire directement l'inscription et de prendre connaissance du programme.

11) Les partenaires

Les partenaires
CCI-CÔTE D'IVOIRE – CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE CEDI France – Le Club des Chefs d'Entreprises de la Diaspora Ivoirienne UIAFFIF – UNION INTERFÉDÉRALE DES ASSOCIATIONS FÉMININES ET DES FEMMES IVOIRIENNES DE FRANCE – "ENSEMBLE FAISONS UN, TOUTES UNIES ET SOLIDAIRES POUR UNE CÔTE D'IVOIRE DEBOUT" ADRNS – Agissons ensemble pour l'Afrique FUTUR ALLIA AJAIF – NEMO CENSETUR IGNORARE LEGEM

D'AUTRES SONT EN COURS DE RECHERCHE RECHERCHE DE PARTENAIRES EN COURS

FEUILLE D'INSCRIPTION – VOYAGES D'AFFAIRES 12 au 14 JUIN 2019

➔ **IDENTIFICATION DU PARTICIPANT** ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :	Prénom :	
Adresse :	Ville :	Code postal. :
Téléphone :	Télécopieur :	
Courriel :		
Nom de l'Entreprise :		
Secteur d'activité :		

➔ **VOS attentes :**

Commentaires /observations :

Vous nous autorisez à nous occuper : (cochez si voulez nous confiez ces démarches)

☐ Des réservations
☐ Des billets d'avion
☐ De la réservation du visa
☐ Des formalités Africallia

Choix de la formule

☐ PACK COMPLET avec RDV B2B à 1700€
☐ PACK SIMPLE SANS RDV à 1400€

Ou

☐ PACK avec RDV B2B à 650€ et je me rendrais sur place par mes moyens
☐ PACK SIMPLE SANS RDV à 400€ et je me rendrais sur place par mes moyens

Fait-le :
A :
Signature

Paiement possible par virement bancaire ou par chèque association ADRNS.

RIB ADRNS

ADRNS 4 cite Croix Saint Simon 78100 Saint Germain-en-Laye – France Tél : +33(0)179727822
Portable : 0033698697558 email: contact@adrns.org web: www.adrns.org Association loi 1901 N°W783007000
Saint Germain-en-laye(78) SIREN : 833 261 662 SIRET: 833 261 662 000 13 APE :9499Z

CREDIT AGRICOLE
DE PARIS ET D'ILE-DE-FRANCE

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	18206	00443	65045240007	19

IBAN ETRANGER FR76 1820 6004 4365 0452 4000 719 **BIC** AGRIFRPP882

Domiciliation
ST GERMAIN CHAT (00443)

Tél : 0139100050

Nom et adresse du titulaire
ASSOC. ADRNS

4 CIT CROIX SAINT SIMON

78100 ST GERMAIN EN LAYE

FILVERT : *

INTERNET : www.ca-paris.fr *

INTERNET MOBILE : m.ca-paris.fr *

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social : 26 quai de la Rapée